



ETAT DE FRIBOURG  
STAAT FREIBURG

Direction de la santé et des affaires sociales  
Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

Direction de la santé et des affaires sociales DSAS  
Direktion für Gesundheit und Soziales GSD

Route des Cliniques 17, 1701 Fribourg

T +41 26 305 29 04, F +41 26 305 29 09  
www.fr.ch/dsas

*Fribourg, le 22 février 2011*

## **Consultation relative à la révision de l'Ordonnance du 2.5.2006 fixant les normes de calcul de l'aide matérielle de la loi sur l'aide sociale - Questionnaire**

Nous vous prions de bien vouloir répondre aux questions complémentaires suivantes :

- A quelle date souhaiteriez-vous l'entrée en vigueur des modifications de l'Ordonnance citée en titre ?

1<sup>er</sup> juillet 2011

1<sup>er</sup> janvier 2012

- Acceptez-vous le principe de l'indexation automatique du forfait d'entretien au renchérissement tous les deux ans, par analogie aux prestations complémentaires (si indexation automatique, pas de consultation préalable) ?

oui

non

### **Motion M1111.10, Cotting Claudia/Goumaz-Renz Monique, députées : Loi sur l'aide sociale - changement de domicile**

- Combien de situations relatives à l'art. 9a LASoc (changement de domicile) avez-vous traité en 2010 ?

Cliquez ici pour taper du texte. Nombre de situations pour lesquelles le service social a dû rembourser l'aide matérielle

Cliquez ici pour taper du texte. Nombre de situations pour lesquelles le service social a demandé le remboursement de l'aide matérielle.

- Acceptez-vous la suppression de l'art 9a LASoc ?

oui

non

Date :

Signature :

Nous vous prions de bien vouloir retourner le questionnaire dûment rempli **au plus tard jusqu'au 29 avril 2011** au Service de l'action sociale, Rte des Cliniques 17, 1701 Fribourg (courriel : [sasoc@fr.ch](mailto:sasoc@fr.ch)). Nous vous remercions d'avance de votre participation.